



Avis Public

Noms des Rues

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, que la Commission Spéciale nommée pour étudier les noms des rues, se réunira à l'Hôtel de Ville, LUNDI, le 27 février courant, à 10 heures du matin, pour prendre en délibération des requêtes demandant :

- 1°—Que le nom de la rue Boucher soit changé en celui de St-Michel.
- 2°—Qu'un nom soit donné à la rue du côté nord du square Dominion.
- 3°—Qu'un nom soit donné à la rue du côté nord du marché St-Laurent.
- 4°—Que le nom de la rue Quiblier, entre la rue du Fort et les limites Ouest de la ville, soit changé en celui de Tupper.
- 5°—Que la continuation de la rue Robb, dans le quartier Ste-Marie soit nommée avenue Champagne.
- 6°—Que le nom de la rue St-Antoine soit changé en celui de Craig.
- 7°—Que le nom de la rue Gauthier soit changé en celui de Brunet.

Tous les propriétaires fonciers intéressés qui sont en faveur de ces changements de noms ou qui y sont opposés, sont par les présentes avertis que la susdite Commission entendra là et alors toutes les représentations qu'ils désirent faire à ce sujet.

(Par ordre),

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 16 Février 1905.



Public Notice

Street Names

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Committee on Street Names will meet at the City Hall, on MONDAY, the 27th February inst., at 10 o'clock a.m., to consider demands :

- 1.—That the name of Boucher Street be changed to St Michael Street.
- 2.—That a name be given to the street on the North side of Dominion Square.
- 3.—That a name be given to the street on the North side of St. Lawrence Market.
- 4.—That the name of Quiblier St., between Fort St. and the Western City limits, be changed to Tupper St.
- 5.—That the continuation of Robb St., in St. Mary Ward, be named Champagne Avenue.
- 6.—That the name of St. Antoine Street, be changed to Craig Street.
- 7.—That the name of Gauthier Street to changed to Brunet Street.

All interested property holders in favor of or against said proposed changes are hereby notified that the Committee above mentioned will there and then hear any representations they may desire to make in this connection.

(By order),

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 16th Feb. 1905.



EGOUTS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, que le rôle spécial pour les égouts construits dans les rues sous-mentionnées, dans la Cité de Montréal, à savoir :

- Rue Boucher, depuis la rue St. Denis à la ruelle Rivard.
Rue Davidson, depuis le nord de la rue Ontario à la rue Forsyth.
Rue Mitcheson, depuis la rue Marie Anne en allant vers le nord.
Rue Nolan, depuis la rue Desery à la rue Moreau.
- sont complétés et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 14 Février 1905.



SEWERS

Notice to Ratepayers

PUBLIC NOTICE is hereby given that the special roll for sewers constructed in the under mentioned streets, in the City of Montreal, viz :

- Boucher street, from St. Denis to Rivard lane.
Davidson street, from North of Ontario to Forsyth.
Mitcheson street, from Mary Ann Northwards.
Nolan street, from Desery to Moreau.

Are completed, and are now deposited in the office of the undersigned, City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for any tax or assessment are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, at his office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 14th February 1905.